

M2 Droit privé Assas après IEP

Par **Solange Garnier**, le **26/01/2020** à **12:35**

Bonjour,

Je suis actuellement en 4e année dans un IEP de région, en M1 Affaires publiques-affaires juridiques. Mon M1 n'est donc pas directement un master de droit.

Néanmoins, je souhaite intégrer l'ENM, et je me pose la question d'intégrer un M2 de droit à la rentrée 2020. Je m'intéresse donc aux M2 de droit privé général (Paris 1, Paris 2, Lyon III) ou M2 Justice et Droit du Procès (Paris 2).

Seulement, ces masters sont très sélectifs, et si j'ai fait du droit pendant mon cursus (droit public essentiellement, et un peu de droit privé), et quelques stages d'observation en juridiction, je ne suis pas juriste à proprement parler. Est-ce complètement utopique de demander ces formations ? Je n'ai qu'un nombre limité de voeux de M2 à formuler (3 voeux) donc je ne veux pas les "gâcher" avec des demandes qui seraient irréalisables.

Merci pour vos réponses !